

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

8me Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 15 MARS 1860.

No. 23.

FABLE.

L'HOMME ET L'ŒUF.

Au milieu de rians ombrages,
Sur un ruisseau grossi par de récents orages,
Un homme vit flotter un nid abandonné ;
Et dans ce nid s'offrit à son œil étonné
Un œuf frais, coque blanche et fine et délicate,
Ceif digne d'être offert pour le souper d'Hésate.
A cet aspect appétissant,
L'homme sent venir l'œuf, comme on dit, à la
bouche ;
Vite, sur la rive il descend,
Et tend la main vers l'œuf et du doigt il le touche ;
Mais son pied a glissé, voilà l'homme dans l'œuf,
Très-profond était le ruisseau ;
Il ne sait pas nager : que faire ?
Appeler au secours !
Mais pas une âme aux alentours :
Jupiter seul peut le tirer d'affaire,
A Jupiter il a recours :
Sauvez-moi, cria-t-il, Jupin, Dieu tutélaire,
J'en fait ven, d'œufs pareils onques ne mangerai ;
Et pour te les offrir je les réserverai :
Le Dieu daigna l'entendre et vint sur sa parole ;
Mais il fit autrement que le maître d'école :
Jupiter avait de l'esprit,
Et, sans discours ni bavardage,
Beau texte cependant et c'est presque dommage,
Il courut droit à l'homme et par la main le prit,
Et le porta sain et sauf au rivage.
Quand le danger fut loin, cet homme réfléchit
Qu'à des privations un vœu sacré l'engage.
Or, il aimait les œufs ; on s'en serait douté ;
Ce mets plus que tout autre était par lui goûté.
Quoi ! ne plus manger d'œufs ! œufs frits, chaude
omelette :
C'était pour un gourmand de quoi perdre la tête ;
Il maigrissait seulement d'y penser,
Et son vœu, comme un trait, venait le transpercer ;
Oh ! que n'eût-il point dit, s'il avait pu connaître
L'art de cuire les œufs, inventé par Vésou ?
L'omelette soufflée était encore à naître :
Il fallait six mille ans pour qu'elle vint au jour ;
Mais tel que l'apprêtait la cuisine païenne,
Ce mets avait bien ses appas ;
Votre homme n'en revenait pas....
Mais voyez donc quelle joie est la sienne !
D'où vient un transport si nouveau ?
Une idée a soudain brillé dans son cerveau :
Il était cru cet œuf trouvé sur la rivièrè ;
Donc, par mon vœu, dit-il, je ne serai réduit
Qu'à supprimer l'œuf cru : je puis manger l'œuf cuit :
J'ai dit : Plus d'œufs pareils ; ainsi, la chose est
claire.
Bonne foi ! vertu rare ! on souffre d'y songer...
Un homme promet tout lorsque le péril presse :
Mais aussitôt qu'a cessé le danger,
Il trouve le moyen d'é luder sa promesse.

Par GILBERT DE SEVERAC,

Elève de seconde au Collège de Sorèze.

Les Superstitions.

L'homme, s'il m'est permis d'emprunter une expression de Bossuet, l'homme traîne, de siècle en siècle, la longue chaîne de ses erreurs. Le christianisme, il est vrai, a éclairé son intelligence et lui a donné plus d'empire sur ses passions, mais comme il n'a pas détruit sa liberté, il lui arrive encore de méconnaître les principes de la foi, et de prendre souvent le faux pour le vrai : rien de plus puéril, de moins fondé, par exemple, que la superstition, et cependant, on la voit lever sa tête altière, parmi les débris dont le paganisme, en s'écroulant, a jonché la terre. Et, chose singulière, elle se présente, sous les mêmes formes, sous les mêmes dehors ridicules, dans tous les temps et dans tous les pays.

Faisons quelques rapprochements.

Les Romains avaient leurs jours fastes et néfastes : ces derniers étaient destinés au repos parce qu'ils étaient sinistres et de mauvais augure : les tribunaux ne pouvaient rendre leurs sentences ; les comices ne devaient pas se réunir ; les particuliers eux-mêmes étaient menacés de quelque malheur s'ils commençaient une entreprise. Comme les pontifes seuls étaient les dépositaires du livre des Fastes, on voit combien il leur était facile d'entraver les desseins des consuls et des tribuns, puisque, sous le prétexte des jours fastes et néfastes, ils pouvaient avancer ou reculer le jugement des affaires les plus importantes.

Les peuples civilisés des temps modernes ont secoué la poussière de cette superstition. Cependant, il est plus d'un esprit faible qui croit encore à la mauvaise influence du *vendredi*. Ecoutez :

Un jour, je partais pour le golfe. — Mon brave, dis-je à un vieux matelot qui rangeait sur le pont quelques cordages éparpillés et qui grommelait entre ses dents, aurons-nous bon vent aujourd'hui ?

— Il me regarda en mâchant sa chique et secoua la tête : Bon vent ? Hum ! la brise a fraîchi : mais ça ne durera pas longtemps !

— Comment ! vous croyez . . .

— Voyez-vous, il ne faut pas tenter le sort.

— Le sort ? Je ne vous comprends pas. — Eh ! oui, n'est-ce pas aujourd'hui vendredi ?

— Vous n'avez donc pas confiance en ce jour-là ?

— Monsieur l'écolier, me dit-il avec une gravité comique, que je vous conte une toute petite histoire : Certain armateur fit construire un joli navire ; c'était un brick comme on en voit peu, fin voilier et solide à la mer. Or, pour se moquer du vendredi, il le fit mettre en chantier un vendredi, le lança un vendredi, et un vendredi fit appareiller pour Terre-Neuve. Or, il arriva . . .

— Eh bien ?

— Il arriva qu'un vendredi aussi ce beau brick fit naufrage, et qu'un seul homme put se sauver.

Je fus presque tenté de sourire ; mais le vieux marin avait une mine qui me fit peur, et je pus me contenir. Le brave homme, il n'avait pas fait sa logique et il lui aurait été difficile de répondre à ce sophisme : *post hoc, ergo propter hoc*.

Les songes, quelle source abondante de superstitions ! Après que Dieu eut cessé de s'en servir comme d'un moyen d'avertissement, les hommes n'en continuèrent pas moins d'y ajouter foi. Les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide renferment un grand nombre de songes : les poètes, sans doute, s'en servaient pour arriver à l'effet théâtral, mais ils sacrifiaient en même temps à une croyance générale.

Nos sauvages eux-mêmes, nous dit le P. Paul le Jeune, avaient une grande croyance à leurs songes, s'imaginant que ce qu'ils ont vu en dormant doit arriver, et qu'ils doivent exécuter ce qu'ils ont resu : ce qui est un grand malheur, car si un Sauvage songe qu'il mourra s'il ne me tue, il me mettra à mort à la première rencontre à l'escart. Nos Sauvages me demandoient quasi tous les matins : N'as-tu point vu de Castors ou d'Orignac en dormant ? et comme ils voyoient que je me moquois des songes, ils s'estoïnoient et me demandoient : A quoy crois-tu donc, si tu ne crois à tes songes ?

Maintenant, on ne se demande plus,

au matin, si on a vu des castors et des orignaux. Mais j'ai connu plus d'une personne qui se réveillait triste, morose et conservait sa mauvaise humeur toute la longue matinée. Savez-vous pourquoi? vous le soupçonnez peut-être: ah! c'est qu'elle avait fait un mauvais rêve! et lequel donc? Elle avait cru s'être fait extraire une dent, et infailliblement, il mourra quelqu'un dans sa famille avant cinquante ans! Une autre s'est imaginé que, tout-à-coup, la chambre où elle était s'est tendue de blanc. Même présage: même certitude de mortalité dans la famille: c'est qu'il y a une très-grande corrélation entre la couleur blanche, qui est l'emblème de la candeur, d'une douce joie, et la mort revêtue ordinairement d'habits noirs et lugubres! Pauvre esprit humain!

M. Bouillet, dans son dictionnaire classique de l'Antiquité, au mot *présages* nous donne d'intéressants détails et qui conviendraient aussi bien à une partie restreinte des modernes qu'ils ne s'appliquent aux Romains. Pour eux, comme encore pour quelques paysans de nos campagnes, et même pour quelques habitants de nos villes, le tressaillement de l'œil droit et des sourcils est un signe heureux; le tintement des oreilles annonce que quelqu'un parle de soi. On salue encore celui qui éternue, comme on le faisait au temps de Cicéron. A ce propos, on donne une origine pieuse aux mots que l'on prononce en présence d'une personne qui éternue. Je voudrais bien apprendre dans quel siècle a paru cette maladie que l'on cherche encore à prévenir en adressant ces excellentes paroles à celui qui vient de *priser*.

A Rome encore, il y avait, dans les idées du peuple superstitieux, des animaux dont la rencontre était de mauvais augure, comme les serpents, les chiens et les chats; le corbeau annonçait aussi bien souvent quelque infortune. Plutarque raconte gravement que Cicéron, quelques heures avant de tomber entre les mains de ses persécuteurs, se jeta, de lassitude, sur son lit et se couvrit le visage d'un pan de sa robe. Aussitôt, on vit s'abattre auprès de lui une bande considérable de corbeaux; l'un d'entre eux, de son bec, découvrit le visage de l'illustre orateur. Tous les témoins de cet étrange événement connurent d'avance le malheur inévitable qui allait arriver. A Québec, je ne connais personne qui se laisse effrayer par un corbeau: mais j'ai souvent entendu dire à mes petits compagnons d'enfance que l'hirondelle portait toujours *malchance* à celui qui osait la rendre captive. Eh! pourquoi? — par la raison toute simple qu'elle a du sang de démon dans les veines. Que les oiselleurs se le tiennent

pour dit: qu'ils ne s'obstinent point à vouloir garder une hirondelle en cage: les bonnes mamans s'y opposeront, elles n'y consentiront jamais, pas plus qu'elles ne voudraient garder une certaine plante qu'on appelle *araignée*. L'hirondelle et l'araignée, voilà deux êtres malfaisants, indices de l'hospitalité d'un superstitieux: et s'il s'agit, encore une fois, de l'araignée-plante: car la véritable araignée, en apparaissant dans une maison, annonce au propriétaire qu'il recevra de l'argent, avant vingt-quatre heures. Pauvre esprit humain! jusques à quand...

Je ne finirais point si je voulais épuiser le catalogue de toutes les superstitions. Cependant je voudrais dire un mot du tonnerre. Les poètes grecs et latins sont remplis de présages tirés de ce phénomène tout naturel: les modernes, mieux instruits en physique, l'ont simplement regardé comme un moyen souvent bien expéditif pour nous envoyer de cette vie en l'autre. Mais le croirait-on? au milieu du dix-huitième siècle, un homme, qui n'avait cessé de crier contre les préjugés, Voltaire s'y laissa prendre! Un vendredi, il mangeait une omelette au lard. La tempête mugissait au dehors: le tonnerre grondait avec fracas. Voltaire s'imaginait que les éléments se déchaînaient parce qu'il enfreint une loi qu'il reconnaissait, malgré tout, comme bien établie. Il ouvrit la fenêtre, lance vers le ciel les restes de l'omelette, et s'écrie: " Fallait-il tant de bruit, pour si peu de chose! "

Que l'on dise, après cela, que la superstition est fille de la religion. Non: il n'y a qu'un moyen d'expliquer sa perpétuité: elle est la compagne de la crédulité des hommes, ou bien elle naît de leurs mauvaises passions: voilà les deux sources d'où elle origine: et comme ces sources menacent de ne jamais se tarir, il y aura des superstitieux, tant qu'il y aura des hommes crédules ou passionnés.

A. B. C.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 15 MARS 1860.

M. LEON GINGRAS.

Il y a trois semaines, nous apprenions avec bonheur que la santé de M. Léon Gingras s'améliorait beaucoup et promettait un prompt rétablissement. Hélas! nous avons aujourd'hui la douleur d'annoncer à nos lecteurs que ce mieux n'était que passager: la mort vient de l'enlever au Séminaire de Québec et le prive d'un de ses membres les plus dévoués. M. L. Gingras était né le 5 du mois

l'août 1808. Ses études au Séminaire de Québec furent brillantes. Dans presque toutes ses classes, il remporta la palme sur ses confrères et avec d'autant plus d'éclat qu'elle lui était chaudement disputée. Un des plus précieux documents des archives du Petit Séminaire, le *palmarès* atteste que les prix d'excellence lui étaient le plus souvent décernés.

Mais si ses talents le faisaient briller et admirer, il est une autre qualité, plus précieuse que les dons de l'intelligence, qui lui gagnait l'estime et l'entourait, j'oserais presque dire, de vénération: c'est sa tendre piété. Sa vie, au sein de sa famille, était celle du plus fervent novice dans une communauté religieuse. Fidèle à tous ses exercices, laborieux jusqu'à craindre de perdre un seul moment, recueilli et modeste, il était nommé à juste titre, *le saint*, et l'on sait combien il mérita de conserver jusqu'à la mort un nom si glorieux.

Ainsi, ce fut un bonheur pour le clergé du diocèse de Québec que de le voir se destiner à grossir ses rangs. Il reçut l'ordre de la prêtrise le 21 août 1831. Son goût pour la vie retirée lui fit préférer le séjour du Séminaire, à l'exercice du saint ministère: il se consacra donc à l'œuvre de cette maison, et ne cessa d'y travailler durant les vingt neuf années qui suivirent son ordination.

Il fut professeur de Seconde en 1831, chargé de l'économat en 1832, puis, en 1833, il prit la direction du Grand-Séminaire, et enseigna en même temps la théologie, jusqu'en 1840, qu'il fut nommé directeur du Petit-Séminaire: il remplit ce dernier emploi deux années, et deux années encore il fut directeur du Grand-Séminaire, jusqu'en 1844.

C'est vers le milieu de 1844, qu'il partit, en compagnie de M. Bélanger, pour un voyage en Europe et en Orient. Il reçut à Rome le titre de Docteur en Théologie et écrivit à son retour en Canada un ouvrage en deux volumes, intitulé " L'Orient ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre-Sainte, en Turquie et en Grèce. "

La classe de philosophie et une conférence de théologie lui furent confiées à la fois en 1845. Il reprit en 1854, la direction du grand séminaire qui lui avait été donnée de 1845 à 1849, et la garda jusqu'au mois de mai dernier: c'est alors que l'état précaire de sa santé lui fit entreprendre un voyage, qui, malheureusement, après lui avoir été favorable, devait priver sa famille, ses amis et ses confrères de la consolation de lui voir terminer sa vie au pays natal.

Les prêtres qui, durant les treize années qu'il a employées à les former, ont vécu sous le régime tout paternel de sa direction, peuvent dire tout le zèle de

cette âme vraiment embrasée de l'amour de Dieu. Ils garderont chèrement le souvenir de ses bontés; ils se rappelleront ses conseils, ses instructions: mais ce qui surtout restera gravé au fond de leur cœur, c'est l'exemple des vertus sacerdotales qu'il n'a jamais cessé un instant de leur donner.

Ceux qui l'ont consulté dans leurs difficultés, ceux qui l'ont entendu développer une thèse de théologie, savent avec quelle netteté il exposait les principes de cette science, la première entre toutes les autres sciences: c'était son domaine privilégié, et il en connaissait l'étendue aussi bien que les différentes parties qui le composent.

Ceux qui ont eu l'avantage de suivre sa direction spirituelle, diront combien il était éclairé dans les voies de Dieu: il y marchait lui-même depuis son enfance, et pouvait bien apprendre par quelle mortification, par quelle prière, par quelle attention sur soi-même, on arrive à l'union avec l'époux des âmes.

Tel il avait été durant toute sa vie, tel il fut dans ses derniers instants. M. d'Eschambault, de Montréal, nous apprend dans une lettre, que quelques minutes avant sa mort, il lui adressa cette question: "Avez-vous bien hâte de voir le bon Dieu et la Ste Vierge," et qu'il répondit avec l'accent de la conviction et de l'amour: "Ah! certes, oui!"

C'est le samedi, à quatre heures et demie de l'après-midi, le 18 février, que M. Léon Gingras s'éteignit tranquillement et dans une grande paix, à Paris, à l'hospice de Marie Thérèse, où il avait été transporté trois jours avant sa mort.

M. Gingras était de la Congrégation du Petit Séminaire et de la société d'une messe.

Un service solennel sera chanté, pour le repos de son âme, jeudi prochain, le 22, à 9 h., à la chapelle du Séminaire.

REVUE PARLEMENTAIRE.

A la séance de mercredi le 7, l'Hon. M. Vankoughnet a proposé, dans le Conseil Législatif, la seconde lecture du bill pour pourvoir à l'administration des terres de la Couronne. Dans la Chambre Basse l'Hon. M. Galt a demandé la permission d'introduire un bill relatif au fond d'amortissement et de faire le rapport promis de sa récente mission en Angleterre. Plusieurs membres de l'opposition s'y opposèrent.

MM. Cameron et Piché proposèrent, le premier une adresse pour obtenir les rapports du montant de l'argent reçu par la vente des terres du Haut et du Bas-Canada, et le second de nommer un comité pour examiner la proportion des dépenses du Haut et du Bas-Canada. L'Adresse de M. Piché fut adoptée après quelques débats.

La séance de jeudi n'a été remarquable que par la discussion qui eut lieu entre MM. Cartier, Turcotte, Cauchon, Langevin, Duboud, Gorran, Pope, Thibodeau, J. S. Macdonald et Foley au sujet d'une motion de ce dernier membre qui demandait d'introduire l'hon. G. Brown dans le comité des finances publiques; mais cette motion fut négative par un vote de 60 contre 57.

M. McGee à propos de l'association Orangiste, proposa qu'aucun chef de tout secret exclusif, de société politico-religieuse ne doit être revêtu du pouvoir de faire rendre justice au nom de la couronne. M. Foley proposa un amendement qui fut repoussé par un vote de 65 contre 25.

Vendredi, dans le Conseil Législatif, l'hon. Sir E. P. Taché présenta un bill pour incorporer les pilotes du havre de Québec, et l'Honorable U. Tessier demanda au ministère si des correspondances ont été échangées entre le gouvernement impérial et les provinces inférieures au sujet du chemin de fer intercolonial. L'Hon. M. Vankoughnet lui répondit que les ministres avaient eu une entrevue avec le Secrétaire Colonial qui n'a abouti à rien.

Dans l'Assemblée Législative, l'hon. M. Galt a introduit un bill relatif au fond d'amortissement pour l'Emprunt Impérial garanti; et, dans un discours qui dura deux heures, l'hon. membre expliqua les démarches du gouvernement pendant la vacance au sujet de la consolidation de la dette publique.

M. Brown le complimenta d'une manière assez ironique. Puis la Chambre se forma en comité sur les résolutions de l'Hon. S. Smith, demandant de porter une augmentation à la subvention accordée aux vapeurs océaniques Canadiens et un octroi destiné au prolongement de la ligne télégraphique jusqu'à Belle-Ile. Il introduisit un bill fondé sur ces résolutions, après quelques débats entre MM. Langevin, Brown et Wilson.

Lundi, sur la motion de M. Morisson, le rapport de l'élection d'Argenteuil fut amendé par la substitution du nom de M. Abott à celui de M. Bellingham. M. McMecken attaqua de front leur projet de loi, en proposant la seconde lecture de son bill pour fixer leur taux maximum d'intérêt. L'hon. membre parla longuement à l'appui de sa mesure. MM. Cameron, Loranger, Chapais, Cauchon, Foley, Wilson, Piché, Harwood, Cartier avaient exprimé leur opinion, lorsque M. Dunkin proposa l'ajournement du débat à Jeudi, le 15.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le correspondant de Paris au *Globe* de Londres dit que les probabilités de guerre pour le printemps deviennent de plus en plus fortes. Dans ce cas, les troupes autrichiennes, accumulées sur les bords du Mincio et sur la rive nord du Pô, présagent une lutte acharnée. La Prusse, tout en disant qu'elle verrait avec peine l'Autriche porter ses armes sur la rive droite du Mincio, déclare cependant qu'elle regardera les intérêts de l'Allemagne, et par conséquent les siens comme compromis, si un ennemi quelconque venant de l'ouest traverse le Mincio; elle se croira alors obligée de prendre part à la lutte de concert avec l'Autriche.

En France, le ministre de l'instruction publique a envoyé aux Evêques et au clergé en général une circulaire dans laquelle il leur rappelle que, outre la fidélité qu'ils doivent au Souverain Pontife, ils sont aussi soumis à l'empereur qui siège aux Tuileries, et que la liberté qui leur est accordée ne doit pas être un moyen d'agitation.

En vertu d'une autre ordonnance ministérielle, adressée à toutes les garnisons en France, les membres de la société St. Vincent de Paul n'ont plus la permission de faire l'école aux soldats à qui ils apprennent gratuitement la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

Une assemblée composée de Légitimistes, de Bonapartistes, d'Orléanistes et de Républicains s'est tenue dernièrement à Paris dans le but d'appuyer les droits temporels du Pape. Là se trouvaient des magistrats, des fonctionnaires publics, des membres du barreau et des négociants. On y dressa une pétition au Sénat, le priant d'intervenir auprès du gouvernement sur ce principe que toute atteinte au pouvoir temporel du Pape est une atteinte à la liberté de conscience.

Il paraît que le gouvernement français a présenté au comte Cavour une note pour engager le Piémont à abandonner l'idée de s'annexer la Toscane, et que Victor Emmanuel va refuser cette proposition, arrive que pourra. Le *Daily News* dit que le gouvernement français s'attend à ce refus et que dans ce cas ses troupes entreront immédiatement en Savoie.

Une commission de légistes, à Turin, a déclaré qu'aucune excommunication papale ne peut être reçue au Piémont sans la permission du Roi, et que tout préte qui publie une excommunication sans autorisation peut être poursuivi.

Le grand duc Ferdinand IV de Toscane a envoyé un manifeste à la Toscane, lui promettant d'oublier le passé et de lui donner des réformes constitutionnelles.

L'Angleterre se préoccupe beaucoup des bruits qui courent touchant l'annexion de la Savoie à la France.

Les nouvelles d'Espagne sont à peu près sans importance. Un correspondant dit qu'on a fait des propositions de paix aux Marocains; cependant la majorité des journaux de Madrid s'oppose à la conclusion de la paix et demande l'occupation de Tanger.

Lord Elgin a été nommé plénipotentiaire extraordinaire en Chine.

M. DE ROQUEMONT

Le P. Charlevoix et la plupart de nos historiens, qui l'ont suivi un peu trop aveuglément, attribuent à l'imprudence de Mr. de Roquemont la prise des vaisseaux qui venaient au secours de Québec en 1628. Les détails circonstanciés que nous donne le Frère SAGARD sur cet événement intéressant, sont, à nos yeux, une justification de la conduite de l'amiral en cette rencontre.

"Au temps que les Rochelois faisoient la guerre en France, et qu'en voyoit le Canada en un peril plus imminent de changer de maistre, Messieurs les nouveaux associez (la compagnie des Cent-Associés) firent équiper quatre vaisseaux à Dieppe, pour l'aller ravitailler et fournir des munitions nécessaires, sous la conduite du Sieur de Roquemont. Dans deux de ses navires s'embarquèrent, avec deux Peres Jesuites, deux de nos religieux, sçavoir le Pere Daniel Boursier et le Pere François Girard, pour le secours de nos Freres qui estoient dans le pays.

Ils se mirent sous voile au mois d'avril de l'an 1628, et, sous la faveur de leur quatre vaisseaux, treize ou quatorze petits navires, que, sous cette escorte, par-

